

# PETR BRUCHE MOSSIG

## Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 29 janvier 2025 -

### Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 56 titulaires

### Nombre de membres votants :

39



Nombre de membres présents :

31



Nombre de membres ayant donné procuration :

8

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 29 janvier à 18 heures 00, le PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

### MEMBRES VOTANTS PRESENTS :



#### Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG

Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère municipale d'AVOLSHEIM

Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE

M. Gilbert ROTH, Maire de DORLSHEIM

Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère municipale de DORLSHEIM

M. Julien HAEGY, Maire de DUPPIGHEIM

M. Alexandre DENISTY, Maire de DUTTLENHEIM

Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM

M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER

M. Laurent FURST, Maire de MOLSHEIM

Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM

M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG

Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG

Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH

M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH

M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS



#### Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche

M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE

M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE

M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER

M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT

M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU

M. Alain FERRY, Maire de WISCHES



#### Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble

M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER

M. Nicolas WINLING, Maire de DAHLENHEIM

M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM

M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM

M. Pierre BURTIN, Adjoint au Maire de MARLENHEIM

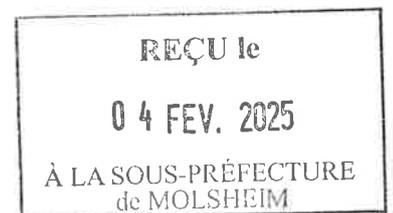
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM

Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT

M. Yves JUNG, Maire de WANGEN

M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL

M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN



### MEMBRES REPRESENTES :

M. Alexandre GONCALVES, ayant donné procuration à M. Alexandre DENISTRY  
M. Sébastien JACOB, ayant donné procuration à M. Laurent FURST  
M. Emile FLUCK, ayant donné procuration à M. André WOOCK  
M. Jean-Louis BATT, ayant donné procuration à M. Jean-Bernard PANNEKOECKE  
M. Laurent BERTRAND, ayant donné procuration à M. Thierry SIEFFER  
M. Pierre Paul ENGER, ayant donné procuration à M. François JEHL  
M. Patrick DECK, ayant donné procuration à M. Daniel FISCHER  
Mme Michèle ESCHLIMANN, ayant donné procuration à M. Daniel ACKER

### ASSISTAIENT EN OUTRE :

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR  
M. Grégory HEINRICH, Directeur adjoint chargé du SCOT  
M. Thierry HOEFFERLIN, Conseiller aux décideurs locaux -Trésor Public

### EXCUSES :

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM  
M. Franck LEROY, Président du Conseil Régional  
M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF  
Mme Laetitia MARTZ, Maire de DACHSTEIN  
M. Mathieu BLEGER, Conseiller municipal de DUTTLENHEIM  
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE  
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG  
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller municipal de MOLSHEIM  
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller municipal de MOLSHEIM  
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG  
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE  
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOUDELAY  
M. Nicolas BONEL, Maire de MUHLBACH-SUR-BRUCHE  
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS  
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES  
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT  
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM  
M. Cédric HALTER, Adjoint au Maire de WASSELONNE

OBJET : RESSOURCES HUMAINES - REFERENT POUR LA PROTECTION DES DONNEES

N° 2025-285 PETR

EXPOSE

L'évolution de l'instruction des dossiers LEADER via la mise en place d'un nouvel environnement numérique nécessite un renforcement de la cybersécurité des structures porteuses de la compétence.

Le PETR doit dans ce cadre se mettre en conformité avec un certain nombre d'obligations techniques ou réglementaires en matière informatique et numérique afin de pouvoir pleinement utiliser le nouveau système informatisé de gestion des dossier LEADER.

Par ailleurs, le Règlement Général de Protection des Données (RGPD) impose à toutes les structures publiques de désigner un Délégué à la Protection des Données. Celui-ci a vocation à diffuser une culture de la protection des données au sein de la collectivité. Il doit communiquer sur les règles applicables, et sur les moyens de s'y conformer, à la fois auprès de son représentant légal (maire, président du conseil régional ou départemental, président de l'établissement public de coopération intercommunale, etc.), responsable de la conformité des traitements déployés, et des services opérationnels chargés de leur mise en œuvre.

DECISION

LE COMITE SYNDICAL

CONSIDERANT que le PETR ne dispose pas d'un référent pour la protection des données ;

A l'unanimité  
décide

de désigner M. Grégory HEINRICH, agent en charge du suivi informatique et numérique en tant que référent à la protection des données du PETR.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Secrétaire de séance

Le Président,

Daniel ACKER

Alain FERRY

Transmis au représentant de l'Etat le : 04/02/2025

Publié le : 06/02/2025

